

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud
SÉANCE du 19 12 2017

Délibération n° 84-2017

Le conseil d'administration approuve la modification des grilles de références des agents contractuels. Les grilles dorénavant applicables sont celles des fonctionnaires avant la mise en place de la PPCR et n'intègrent pas le transfert point / prime.

Membres en exercice :	29
Membres présents ou représentés :	28
Suffrages exprimés :	
• Pour :	23
• Contre :	0
Abstention(s) :	5
N'ont pas pris part au vote :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22 décembre 2017

Document mis en ligne le : 08 janvier 2018